



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rougeole et hépatite b

Question écrite n° 30260

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les conclusions de l'expertise de l'Inserm sur la vaccination selon laquelle les enfants ne sont pas suffisamment vaccinés contre la rougeole et l'hépatite B. En effet, la couverture vaccinale des enfants de 24 mois stagne autour de 80 % depuis six ans, alors que 95 % d'entre eux ont reçu les trois premières doses de vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite. De plus, on dénombre chaque année entre 50 000 et 80 000 cas de rougeole et de plus en plus chez des adolescents ou des adultes, à des âges où la maladie est plus grave. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement afin d'améliorer les résultats de la vaccination et d'éradiquer ces maladies.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30260

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3079